

RCS : LONS LE SAUNIER

Code greffe : 3902

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LONS LE SAUNIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00429

Numéro SIREN : 814 266 912

Nom ou dénomination : CAREMA INVESTISSEMENTS

Ce dépôt a été enregistré le 06/11/2019 sous le numéro de dépôt B2019/004916

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
LONS LE SAUNIER



402733

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/004916**
n° de gestion : **2015B00429**
n° SIREN : **814 266 912 RCS Lons-le-Saunier**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Lons Le Saunier certifie avoir procédé le 06/11/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

CAREMA INVESTISSEMENTS - Société par actions simplifiée
1611 route de Conliège 39570 Perrigny -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



402733

BILAN ACTIF

4916

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement	1 810.68	1 810.68		451.42	451.42	100.00
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	887.89	514.89	373.00	668.96	295.96	44.24
	Immobilisations en cours				3 270.00	3 270.00	100.00
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	6 827 944.88		6 827 944.88	6 732 110.68	95 834.20	1.42
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
Total II		6 830 643.45	2 325.57	6 828 317.88	6 736 501.06	91 816.82	1.36
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	20 880.00		20 880.00	123 720.00	102 840.00	83.12
	Autres créances	203 344.56		203 344.56	175 075.78	28 268.78	16.15
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	21 638.93		21 638.93	26 695.35	5 056.42	18.94
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	245 863.49		245 863.49	325 491.13	79 627.64	24.46
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		7 076 506.94	2 325.57	7 074 181.37	7 061 992.19	12 189.18	0.17

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 3 546 420) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	3 546 420.00	3 546 420.00		
	Réserves				
	Réserve légale	32 404.71		32 404.71	
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	531 618.17		531 618.17	
	Report à nouveau		84 071.33	84 071.33	100.00
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	423 870.22	648 094.21	224 223.99	34.60
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées	68 067.40	36 998.69	31 068.71	83.97
	Total I	4 602 380.50	4 147 441.57	454 938.93	10.97
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	2 342 792.95	2 801 613.52	458 820.57	16.38
	Concours bancaires courants	35.00		35.00	
	Emprunts et dettes financières diverses	10 201.00	10 100.00	101.00	1.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 977.00	14 396.00	14 581.00	101.29
	Dettes fiscales et sociales	19 794.92	43 441.10	23 646.18	54.43
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	70 000.00	45 000.00	25 000.00	55.56
	Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	2 471 800.87	2 914 550.62	442 749.75	15.19
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	7 074 181.37	7 061 992.19	12 189.18	0.17

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

570 237.65 576 992.67

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	160 800.00		160 800.00	112 100.00	48 700.00	43.44
Chiffre d'affaires NET	160 800.00		160 800.00	112 100.00	48 700.00	43.44
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			2 000.00	433.34	1 566.66	361.53
Autres produits			3.71	3.75	0.04	1.07
Total des Produits d'exploitation (I)			162 803.71	112 537.09	50 266.62	44.67
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			36 974.88	14 776.59	22 198.29	150.23
Impôts, taxes et versements assimilés			2 073.91	1 139.51	934.40	82.00
Salaires et traitements			78 462.53	42 648.35	35 814.18	83.98
Charges sociales			38 340.48	19 820.76	18 519.72	93.44
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			747.38	822.49	75.11	9.13
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			1.95	7.67	5.72	74.58
Total des Charges d'exploitation (II)			156 601.13	79 215.37	77 385.76	97.69
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			6 202.58	33 321.72	27 119.14	81.39
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2018 12	31/12/2017 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	474 000.00	675 000.00	201 000.00	29.78
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	2 740.59	650.08	2 090.51	321.58
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		457.40	457.40	100.00
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	476 740.59	676 107.48	199 366.89	29.49
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	27 304.84	31 930.58	4 625.74	14.49
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	27 304.84	31 930.58	4 625.74	14.49
2. Résultat financier (V-VI)	449 435.75	644 176.90	194 741.15	30.23
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	455 638.33	677 498.62	221 860.29	32.75
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	152 744.26		152 744.26	
Total VII	152 744.26		152 744.26	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	152 287.00		152 287.00	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	32 225.37	29 404.41	2 820.96	9.59
Total VIII	184 512.37	29 404.41	155 107.96	527.50
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	31 768.11	29 404.41	2 363.70	8.04
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	792 288.56	788 644.57	3 643.99	0.46
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	368 418.34	140 550.36	227 867.98	162.13
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	423 870.22	648 094.21	224 223.99	34.60

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

476 568.00 675 496.00
101.00 100.00
COGEF

SAS CAREMA INVESTISSEMENTS

1611 Route de Conliège

39570 PERRIGNY

ANNEXE DU 01/01/2018 AU 31/12/2018

COGEF

460 rue Blaise Pascal

BP 40176

39000 LONS LE SAUNIER

03 84 43 03 45

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La Société Carema Investissements a souscrit au capital des sociétés suivantes :

- Sasu Bel R (100%), cette société possédant 95% des actions A.Mailharro
- Sas A.Mailharro (5%)
- Sas Lamotte SN (100%)
- Sas A.Peres Peintures SN (100%)
- Sas Cppi SN (100%)

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 5 124 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 5 124 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Description des efforts	Montant
- investissement :	5 124
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	5 124

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL	1 811		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	888		
Immobilisations corporelles en cours	3 270		
TOTAL	4 158		
Autres participations	6 883 698		96 534
TOTAL	6 883 698		96 534
TOTAL GENERAL	6 889 667		96 534

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL			1 811	1 811
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			888	888
Immobilisations corporelles en cours		3 270		
TOTAL		3 270	888	888
Autres participations		152 287	6 827 945	6 827 945
TOTAL		152 287	6 827 945	6 827 945
TOTAL GENERAL		155 557	6 830 643	6 830 643

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL	1 359	451		1 811
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	219	296		515
TOTAL	219	296		515
TOTAL GENERAL	1 578	747		2 326

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL	451				
Matériel de bureau informatique mobilier	296				
Frais d'acquisitions des titres				32 225	1 157
TOTAL	296			32 225	1 157
TOTAL GENERAL	747			32 225	1 157

Amortissements dérogatoires concernant les frais d'acquisition des titres de participation : durée 5 ans

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	36 999	32 225	1 157		68 067
TOTAL	36 999	32 225	1 157		68 067

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	151 588		151 588		
TOTAL	151 588		151 588		
TOTAL GENERAL	188 587	32 225	152 745		68 067
Dont dotations et reprises exceptionnelles		32 225	152 744		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	20 880	20 880	
Impôts sur les bénéfices	5 124	5 124	
Taxe sur la valeur ajoutée	4 830	4 830	
Groupe et associés	193 063	193 063	
Débiteurs divers	328	328	
TOTAL	224 225	224 225	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	5 270	5 270		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	2 337 558	460 995	1 876 563	
Fournisseurs et comptes rattachés	28 977	28 977		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	14 925	14 925		
Taxe sur la valeur ajoutée	3 487	3 487		
Autres impôts taxes et assimilés	1 383	1 383		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	70 000	45 000	25 000	
Groupe et associés	10 201	10 201		
TOTAL	2 471 801	570 238	1 901 563	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	457 802			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	20.0000	177 321			177 321

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais de constitution	1 811	33.33
Total général	1 811	

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation :

Evaluation des immobilisations financières :

La valeur est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire est calculée à partir de différentes méthodes faisant référence à des transactions et/ou à des valeurs patrimoniales et de rentabilité afin d'apprécier l'opportunité de constater une dépréciation.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 270
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 484
Dettes fiscales et sociales	1 383
Total	27 137

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	101	476 741

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 616 201
Total	1 616 201

Nantissements actions Sa Bonglet : 714 286
actions Sas Bourron : 901 915

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus

Garantie Bpi France	360 766
Total	360 766

Garantie BPI à hauteur de 40% des emprunts LCL et BTP Banque

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

[illegible]

BILAN CONSOLIDE

ACTIF	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net		Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ						
- Immobilisations incorporelles	120 720	79 610	41 110	17 946	23 164	129.07
- Ecart d'acquisition	837 105		837 105	820 000	17 105	2.09
- Immobilisations corporelles	12 395 489	7 317 719	5 077 770	5 327 349	249 579	4.68
- Immobilisations financières (1)	154 832		154 832	140 979	13 854	9.83
- Titres mis en équivalence						
TOTAL	13 508 146	7 397 329	6 110 817	6 306 274	195 457	3.10
ACTIF CIRCULANT						
- Stocks et en cours	1 432 366		1 432 366	403 033	1 029 333	255.40
- Clients et comptes rattachés (2)	18 494 665	288 107	18 206 559	15 460 135	2 746 423	17.76
- Autres créances	6 740 570		6 740 570	6 788 064	47 494	0.70
- Valeurs mobilières de placement	2 537 643		2 537 643	3 603 711	1 066 069	29.58
- Disponibilités	7 126 087		7 126 087	6 957 621	168 466	2.42
TOTAL	36 331 331	288 107	36 043 224	33 212 564	2 830 660	8.52
Comptes de régularisation et assimilés (2)	106 824		106 824	153 863	47 039	30.57
TOTAL DE L'ACTIF	49 946 301	7 685 436	42 260 865	39 672 702	2 588 163	6.52
(1) Dont à moins d'un an			154 832	292 566		
(2) Dont à plus d'un an						

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2018 12	31/12/2017 12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES				
- Capital	3 546 420	3 546 420		
- Primes				
- Réserves	1 890 187	383 921	1 506 265	392.34
- Ecart de réévaluation				
- Ecart de conversion				
- Subventions				
- Résultat groupe	1 440 783	1 506 265	65 482	4.35
TOTAL	6 877 389	5 436 606	1 440 783	26.50
Intérêts et résultat hors groupe	250 310	237 763	12 547	5.28
Provisions et écarts d'acquisition	3 212 989	3 750 708	537 719	14.34
DETTES (1)				
- Emprunts et dettes financières	8 314 021	9 345 105	1 031 084	11.03
- Fournisseurs et comptes rattachés	15 985 957	12 529 978	3 455 979	27.58
- Autres dettes	7 620 199	8 372 541	752 342	8.99
TOTAL	31 920 177	30 247 625	1 672 552	5.53
Comptes de régularisation et assimilés (1)				
TOTAL DU PASSIF	42 260 865	39 672 702	2 588 163	6.52
(1) Dont à moins d'un an	31 317 920	29 791 824		
Dont à plus d'un an	602 257	455 801		

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
- Chiffre d'affaires	96 685 208	85 370 541	11 314 667	13.25
- Autres produits d'exploitation	613 274	509 820	103 455	20.29
- Achats consommés	35 084 072	29 580 766	5 503 307	18.60
- Charges de personnel (1)	31 375 947	28 092 873	3 283 075	11.69
- Autres charges d'exploitation	27 314 964	24 688 026	2 626 938	10.64
- Impôts et taxes	1 109 068	1 019 965	89 103	8.74
- Dotations aux amortissements et aux provisions	1 053 820	1 121 836	68 015	6.06
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 360 611	1 376 896	16 285	1.18
- Produits financiers	185 496	156 179	29 318	18.77
- Charges financières	113 367	110 078	3 289	2.99
- Ecart de conversion				
RÉSULTAT FINANCIER	72 129	46 101	26 029	56.46
RÉSULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTEGRÉES	1 432 741	1 422 997	9 744	0.68
- Produits et charges exceptionnels	14 089	7 573	6 516	86.04
- Impôts sur les bénéfices	7 169	86 430	79 261	91.71
RÉSULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGRÉES	1 453 998	1 517 000	63 001	4.15
- Quote-part du groupe dans le résultat net des entreprises cédées				
- Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence				
- Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition				
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	1 453 998	1 517 000	63 001	4.15
- Part revenant aux intérêts minoritaires (résultat hors groupe)	13 216	10 735	2 481	23.11
RÉSULTAT REVENANT A L'ENTREPRISE CONSOLIDANTE	1 440 783	1 506 265	65 482	4.35
(RÉSULTAT GROUPE)				
- Résultat par action	8.13	8.49	0.37	4.35
- Résultat dilué par action	8.13	8.49	0.37	4.35

(1) Y compris participation des salariés

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

CAREMA INVESTISSEMENTS



COGEF

Société d'expertise comptable

Tableau de l'Ordre de Dijon

460, Rue Blaise Pascal - BP 40176

39005 LONS LE SAUNIER CEDEX

Tél. 03 84 43 03 45 - Fax 03 84 24 36 75

RCS Lons le Saunier 627 380 272

SOMMAIRE

1.INTRODUCTION.....	3
2.PRESENTATION DU GROUPE PRINCIPLE ET METHODES COMPTABLES	3
2.1.Présentation de l'activité du groupe	3
2.3.Organigramme	4
2.4.Liste des filiales : Périmètre de consolidation.....	5
2.5.Siège social et SIREN des sociétés.....	5
3.PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES	6
3.1.Principes appliqués	6
3.2.Méthode de consolidation	6
3.3.Date de clôture.....	6
3.4.Ecart de première consolidation.....	7
3.5.Eliminations comptables	8
3.6.Retraitement des contrats de crédits baux et de location de longue durée	8
3.7.Provisions réglementées	8
3.8.Subventions d'investissement	8
3.9.Impôts différés	8
3.10.Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles	8
3.11.Evaluation des immobilisations financières.....	9
3.12.Evaluation des stocks et encours	9
3.13.Evaluation des créances.....	9
3.14.Indemnités de départ à la retraite	9
3.15.Engagements hors bilan.....	9
3.16.Dérogation aux principes, méthodes et règles comptable	9
3.17.Changement de méthode	10
3.18.Crédit d'impôt compétitivité emploi.....	10
3.19.Honoraires des commissaires aux comptes.....	10
4.COMPLEMENT D'INFORMATION	10
4.1.Etat des immobilisations	10
4.2.Etat des amortissements.....	11
4.3.Etat des provisions	11
4.4.Etat des créances et des dettes	12
4.5.Etat des dettes financières.....	12
5.EFFECTIF MOYEN.....	13
6.PASSAGE DU RESULTAT SOCIAL AU RESULTAT CONSOLIDE	13
7.CAPITAUX PROPRES	13
8.IMPOTS SUR LES BENEFICES	14
9.TABLEAU DE FINANCEMENT.....	14

1. INTRODUCTION

La présentation des comptes consolidés est réalisée depuis le 1^{er} janvier 2017 pour répondre aux obligations de présentation des comptes consolidés des groupes de sociétés.

2. PRESENTATION DU GROUPE PRINCIPE ET METHODES COMPTABLES

2.1. Présentation de l'activité du groupe

La SAS CAREMA constituée et domiciliée en France détient des participations dans des sociétés dont la plus importante est la SA BONGLET (2/3 de l'activité).

La SA BONGLET est une entreprise spécialisée dans les domaines de la peinture, des revêtements sols et murs, des façades... pour les entreprises, collectivités et les particuliers. Ses activités sont : Plâtrerie, Revêtements muraux, Peinture, Isolation, Etanchéité, Habillage de façades, Plafonds, Peinture intérieure, Peinture extérieure, Ravalement de façade, Revêtement de sol, Isolation thermique par l'extérieur, Revêtements de sols, Revêtements muraux...

2.2. Evolution du périmètre

- Prise de participation

Une prise de participation de 100 % de la société SASU BEL R a été effectuée le 31/01/2018 cette société détient une participation de 95 % dans la société SAS A MAILHARRO.

L'activité de la SASU BEL R est l'acquisition gestion et ventes de participations

Le capital restant de SAS A MAILHARRO soit 5% a été acquis par la SAS CAREMA.

L'activité de la SAS A MAILHARRO est plâtrerie peinture, vitrerie, revêtement de sols et de murs.

- Cession de participation

NA

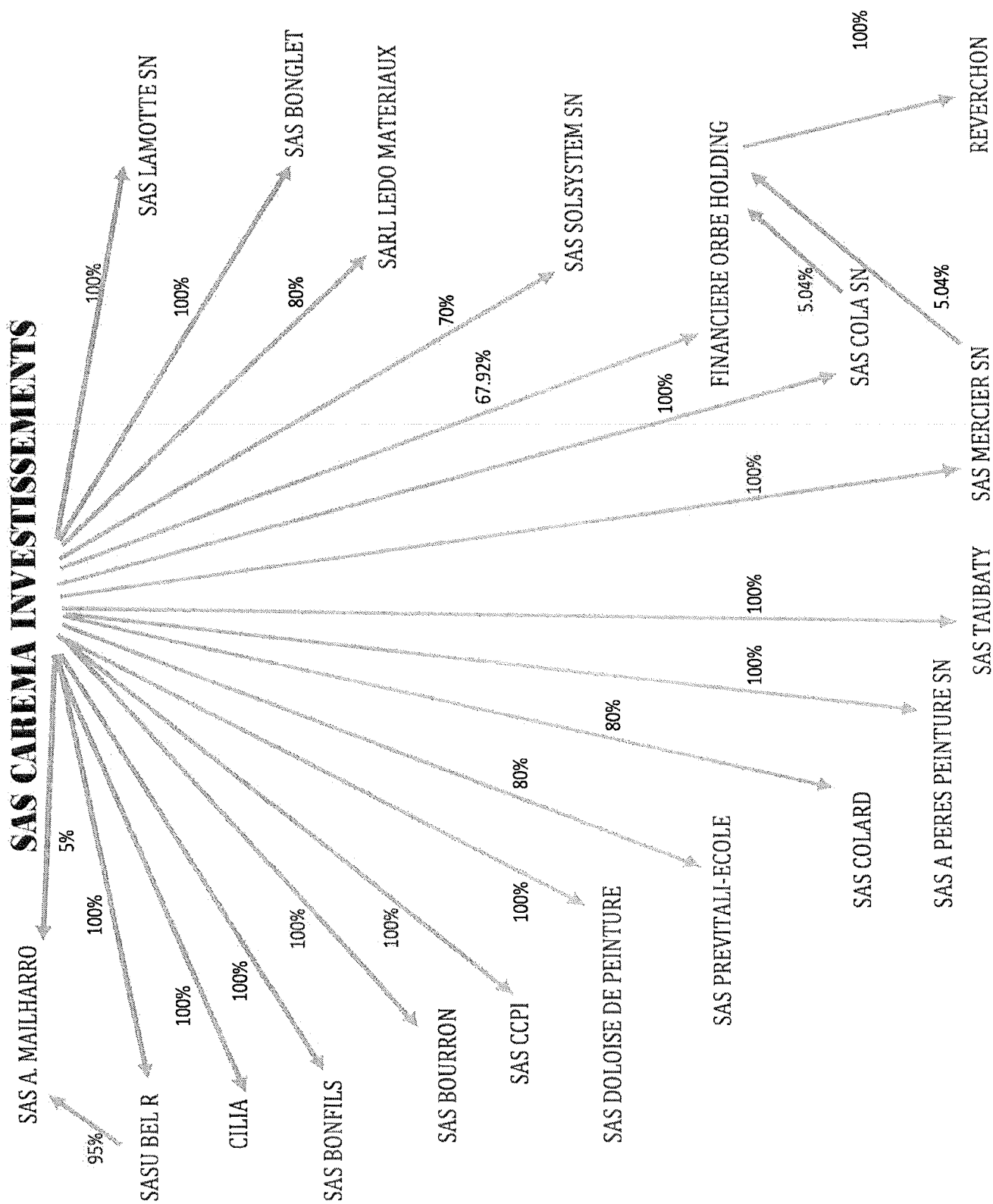
- Fusion

NA

- Création

- La société CPPI détenue à 100 % a été créée le 01/07/2018 pour le rachat du fonds de commerce d'une activité de peinture, papiers peints, vitrerie, décoration, revêtements muraux, ravalement de façade, isolation extérieure, protection solaire.
- La société LAMOTTE détenue à 100 % a été créée le 01/04/2018 pour le rachat du fonds de commerce d'une activité de faux plafond, plâtrerie, peinture.
- La société A. PERES PEINTURE détenue à 100 % a été créée le 03/04/2018 pour le rachat du fonds de commerce d'une activité de peinture, papiers peints, vitrerie, décoration, revêtements muraux, ravalement de façade, isolation extérieure, protection solaire

2.3. Organigramme



2.4. Liste des filiales : Périmètre de consolidation

Définition du périmètre de consolidation				
Société	% contrôle	% intérêts	Type de contrôle	Méthode de consolidation
CILIA	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
SAS BONGLET	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
SAS BOURRON	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
SARL DOLOISE DE PEINTURE	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
SAS PREVITALI	80,00%	80,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
SAS COLARD	80,00%	80,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
SAS TAUBATY	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
SAS MERCIER	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
SAS COLA	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
FINANCIERE ORBE	78,00%	78,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
SAS SOLSYSTEM	70,00%	70,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
SARL LEDO MATERIAUX	80,00%	80,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
REVERCHON	100,00%	78,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
BEL R	100,00 %	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
CPPI	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
LAMOTTE	100,00 %	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
MAILHARRO	100,00%	100,00 %	Contrôle exclusif	Intégration globale
PERES	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale

Détail calcul % d'intérêts FINANCIERE ORBE HOLDING :

Directement : 67,92% par CAREMA INVESTISSEMENTS

Indirectement : 5,04% par SAS COLA et 5,04% par la SAS MERCIER

→ soit 67,92% + 5,04% + 5,04% = 78% car la SAS COLA et la SAS MERCIER sont détenus par SAS CAREMA à 100%

2.5. Siège social et SIREN des sociétés

Dénomination sociale	Adresse	Code Postal	SIREN
SAS CAREMA	1611 Route de Conliège	39570 PERIGNY	814266912
SAS BONGLET	330 Rue des Frères Lumières	39000 LONS LE SAUNIER	315434852
SASU BOURRON	ZI Vichy Rhue	03300 CREUSIER LE VIEUX	418827119
SAS CILIA	ZA Route du Rhin	67390 MARCKOLSHEIM	831453931
SAS BERNARD COLA	9 B Chemin de la Selle	25000 BESANCON	797516093
SAS COLARD	4 Rue des Faines	70000 NOIDANS LES VESOUL	808336911
SARL STE DOLOISE DE PEINTURES	9 rue des Chauchoux	39100 FOUCHERANS	393490768
SARL FINANCIERE DE L'ORBE	1611 Route de Conliège	39570 PERRIGNY	509589123
SARL LEDO MATERIAUX	1315 Rue Blaise Pascal	39000 LONS LE SAUNIER	348361114
SAS ENTREPRISE MERCIER	5 Bd Jules Ferry	39000 LONS LE SAUNIER	750673535
SAS PREVITALI	8 Rue du Vallon	25840 ECOLE VALENTIN	822668406
SAS REVERCHON	50 Rue Rouget de Lisle	39000 CROTENAY	328985049
SAS SOLSYSTEM	1425 Rue Blaise Pascal	39000 LONS LE SAUNIER	820935476

SAS TAUBATY	7 Route de Genève	39800 POLIGNY	810948349
SAS CPPI SN	Rue du Pâquis	70300 SAINTE-MARIE-EN-CHAUX	840769442
SAS BEL R + SAS A.MAILHARRO	Rue Gay Lussac	58640 VARENNES-VAUZELLES	492973607
SAS LAMOTTE SN	Chemin Du Pont Du Diable	03000 AVERMES	838953974
SAS A.MAIL HARRO	Le Champ Male ZI	58640 VARENNES VAUZELLES	381751171
SAS A.PERES	4-6 Rue Du Champ De Vin	21800 CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR	838454619

3. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

3.1. Principes appliqués

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux principes généraux d'établissement et de présentation des comptes annuels définis par le Code de Commerce et le Décret n°83-1020 du 29 novembre 1983 dans chaque société consolidée ainsi que par la loi du 3 janvier 1985, son décret d'application du 17 février 1986 et par le règlement du CRC n°99-02

Les principes et méthodes comptables retenus pour l'ensemble des sociétés consolidées sont les suivants :

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes
- Indépendance des exercices
- Principe de prudence
- Evaluation des éléments par référence à la méthode des coûts historiques

3.2. Méthode de consolidation

Entrent dans le périmètre de consolidation les sociétés placées sous contrôle exclusif, ainsi que les sociétés dans lesquelles le groupe exerce un contrôle conjoint ou une influence notable.

La méthode de consolidation est déterminée en fonction du contrôle exercé :

- Contrôle exclusif : intégration globale. Le contrôle est présumé lorsque le groupe détient directement ou indirectement un pourcentage de contrôle supérieur à 50%, sauf s'il est clairement démontré que cette détention ne permet pas le contrôle. Il existe aussi si la société mère, détenant la moitié ou moins des droits de vote d'une entreprise, dispose du pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entreprise, de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de décision équivalent.
- Contrôle conjoint : intégration proportionnelle. Il se justifie par le partage, en vertu d'un accord contractuel, du contrôle d'une activité économique. Il nécessite l'accord unanime des associés pour les décisions opérationnelles, stratégiques et financières.
- Influence notable : mise en équivalence. L'influence notable se détermine par le pouvoir de participer aux décisions de politiques financières et opérationnelles de l'entreprise détenue, sans toutefois exercer un contrôle sur ces politiques. Elle est présumée si le groupe détient directement ou indirectement un pourcentage supérieur à 20% des droits de vote dans une entité.

3.3. Date de clôture

La date de clôture des sociétés consolidées est le 31 décembre.

3.4. Ecart de première consolidation

Lors de l'acquisition d'une entreprise, le coût d'acquisition des titres est affecté, sur la base de leur juste valeur, aux actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise. La juste valeur des éléments incorporels identifiables de l'actif, tels que les marques et les licences, est déterminée par référence aux méthodes généralement admises en la matière, telles que celles fondées sur les revenus, les coûts ou la valeur de marché.

La différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs et passif identifiable de l'entreprise acquise est enregistrée à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « écarts d'acquisition » lorsqu'il est positif, au passif du bilan consolidé dans un poste spécifique lorsqu'il est négatif.

L'écart d'acquisition négatif correspond généralement à une acquisition effectuée dans des conditions avantageuses (plus-value potentielle). L'écart est rapporté en tant que reprise de provision au résultat sur une durée qui doit refléter les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors de l'acquisition. La durée retenue correspond à la durée des emprunts de la société holding : 7 ans.

L'écart d'acquisition négatif se rapporte aux sociétés suivantes :

SAS BONGLET	2017	2 904 928 €
SAS DOLOISE DE PEINTURE	2017	604 534 €
SARL LEDO MATERIAUX	2017	540 075 €
SAS MERCIER	2017	30 153 €
SAS COLA	2017	24 691 €
SAS COLARD	2017	19 450 €
SASU BEL R + MAILHARRO	02/2018	101 721 €
TOTAL		4 225 552 €
REPRISE DE PROVISION 2017		- 589 119 €
REPRISE DE PROVISION 2018		- 602 440 €
NET		3 033 993 €

L'écart d'acquisition positif est amorti ou non selon sa durée d'utilisation. Ainsi l'écart d'acquisition :

- Dont la durée d'utilisation est limitée est amorti linéairement sur cette durée ; en cas d'indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué. Dans le groupe, la durée d'amortissement des écarts d'acquisition amortis est comprise entre 5 et 10 ans. Elle est déterminée en prenant en considération la nature spécifique de l'entreprise acquise et son caractère stratégique.
- Dont la durée d'utilisation, est non limitée n'est pas amorti. En contrepartie, il fait l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice. Une dépréciation est constatée.

L'écart d'acquisition positif se rapporte aux sociétés suivantes :

SAS BOURRON	414 331 €
SAS FINANCIERE DE L'ORBE ET SAS REVERCHON	183 813 €
SAS SOLSYSTEM	181 169 €
SAS PREVITALI	37 814 €
SAS TAUBATY	2 373 €
SAS CILIA	500 €
SASU LAMOTTE	6 000 €
SASU PERES	7 000 €
SASU CPPI	4 105 €
TOTAL	837 105 €

3.5. Eliminations comptables

Les éliminations comptables portent sur :

- Les opérations intragroupes sans incidence sur le résultat consolidé
- L'élimination des dividendes intragroupe
- L'élimination des provisions intragroupes
- L'élimination des plus-values de cession intragroupe

3.6. Retraitement des contrats de crédits baux et de location de longue durée

Les contrats de crédits baux et les locations financières ont été retraités comme des immobilisations classiques dans les comptes consolidés par l'inscription à l'actif pour leur valeur d'acquisition en contrepartie d'une dette financière.

Les amortissements ont été chiffrés selon la nature des biens et les redevances de crédit-bail et les locations longues durées ont fait l'objet d'un retraitement financier pour les assimiler à des emprunts.

3.7. Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont retraitées pour figurer en capitaux propres (résultat et réserves).

3.8. Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont retraitées pour figurer en capitaux propres (résultat et réserves).

3.9. Impôts différés

Tous les décalages temporaires sont retenus avec application de la méthode du report variable.

La charge d'impôt différé est calculée en fonction des taux en vigueur à la clôture de l'exercice et qui seront applicable lorsque la différence future se réalisera.

La constatation des impositions différées à être réalisée entreprise par entreprise.

Les situations actives d'impôt différé sont prises en compte lorsqu'il est probable qu'elles pourront être imputées sur les bénéfices futurs. Pour les sociétés BONGLET, BOURRON, SOLSYSTEM et TAUBATY le déficit existant au 31/12/2018 résultant pour une part importante de la déduction du CICE. Le déficit reportable pourra être imputé sur les résultats bénéficiaires à compter de 2019 année de remplacement du CICE par une réduction de charges sociales.

3.10. Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les frais accessoires s'entendent des droits de mutation, honoraires et commissions et frais d'actes.

La comptabilisation par composants a été appliquée aux constructions, agencements et installations.

Le mode d'amortissement pour dépréciation est le linéaire et le dégressif.

Les durées d'amortissement sont les suivantes :

- | | |
|---|-------------|
| - Construction : structure | 15 à 25 ans |
| - Agencements et aménagements des constructions | 6 à 20 ans |
| - Matériel | 3 à 8 ans |
| - Véhicules | 2 à 5 ans |
| - Mobilier- matériel de bureau et informatique | 4 à 10 ans |

3.11. Evaluation des immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition hors frais accessoire. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

3.12. Evaluation des stocks et encours

Les stocks sont évalués selon la méthode « premier entré/ premier sorti »

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnel de ventes, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Le stock de matières premières s'élève à 1 155 951 € et le stock de travaux en cours à 276 415 €.

3.13. Evaluation des créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constituée sur les créances litigieuses, contentieuses et irrécouvrables. Le taux de provision pratiqué est déterminé au cas par cas, après analyse individuelle du dossier.

3.14. Indemnités de départ à la retraite

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite a été évalué en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite. Ce montant est calculé charges comprises.

La majeure partie de cet engagement provient du collège ouvrier qui est couvert par le régime PROBTP.

L'engagement pour le collège ETAM est couvert par des cotisations auprès d'un organisme extérieur. La somme capitalisée pour la SAS BONGLET est au 31/12/2018 de 297 953 €.

3.15. Engagements hors bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

Nantissement d'actions : 1 616 201 € (SAS BONGLET : 714 286 €, BOURRON : 901 915 €)

Cession créances DAILLY à première demande du prêteur : 75 000 €

Nantissement fonds de commerce : 18 002 €

Engagements reçus

Garantie BPI France : 360 766 €

3.16. Dérogation aux principes, méthodes et règles comptable

Aucune dérogation significative aux principes, règles et méthodes de base de la comptabilité ne mérite d'être signalée.

3.17. Changement de méthode

Aucun changement n'est intervenu au cours de cet exercice.

3.18. Crédit d'impôt compétitivité emploi

Le CICE a permis de financer une partie des efforts d'investissement du groupe.

Le surplus a permis de reconstituer le fonds de roulement.

3.19. Honoraires des commissaires aux comptes

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint le récapitulatif des honoraires facturés par les commissaires aux comptes à la société auditée et aux sociétés entrant dans le périmètre de consolidation au titre de l'exercice 2018 :

Consolidation : 8 000 €

Société mère + filiales : 60 000 €

4. COMPLEMENT D'INFORMATION

4.1. Etat des immobilisations

	VALEUR BRUTE DEBUT D'EXERCICE	REEVALUATION	ACQUISITION	VIREMENT POSTE A POSTE	CESSION	VALEUR BRUTE FIN D'EXERCICE
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT	0	0	0	0	0	0
AUTRES POSTES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	901 045	0	57 849	0	1 069	957 825
TERRAIN	16 245	0	0	0	1 000	15 245
SUR SOL PROPRES	72 756	0	0	0	0	72 756
SUR SOL D'AUTRUI	341 251	0	0	0	0	341 251
INSTALLATIONS GENERALES CONSTRUCTION	237 729	0	2 738	0	0	240 467
INSTALLATIONS TECHNIQUES MATERIEL ET OUTILLAGE	4 672 763	0	831 713	18 216	12 950	5 473 310
INSTALLATIONS GENERALES AGENCEMENTS	663 390	0	148 906	0	75 680	736 616
MATERIEL DE TRANSPORT	5 304 487	0	680 544	11 610	859 125	5 114 296
MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	343 461	0	30 378	0	2 753	371 086
EMBALLAGES RECUPERABLES ET DIVERS	0	0	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN-COURS	107 783	0	0	0	77 325	30 458
AVANCES ET ACOMPTES	0	0	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	11 759 865	0	1 694 279	29 826	1 028 833	12 395 485
PARTICIPATIONS	152 287	0	0	0	152 287	0
AUTRES PARTICIPATIONS	0	0	0	0	0	0
AUTRES TITRES IMMOBILISES	11 313	0	53	0	1 200	10 166
PRÊT ET AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	128 966	0	16 278	0	578	144 666
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	292 566	0	16 331	0	154 065	154 832
TOTAL GENERAL	12 953 476	0	1 768 459	29 826	1 183 967	13 508 142

4.2. Etat des amortissements

	AMORTISSEMENT DEBUT EXERCICE	DOTATION DE L'EXERCICE	AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS SORTIES	AMORTISSEMENT FI D'EXERCICE
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	63 097	17 578	1 069	79 606
TERRAIN	1 000	0	1 000	0
SUR SOL PROPRE	65 167	823	0	65 990
SUR SOL D'AUTRUI	66 214	17 075	0	83 289
INSTALLATIONS GENERALES CONSTRUCTION	227 607	1 031	0	228 638
INSTALLATIONS TECHNIQUES MATERIEL ET OUTILLAGE	2 392 858	565 621	30 981	2 927 498
INSTALLATIONS GENERALES AGENCEMENTS	457 334	32 580	60 801	429 113
MATERIEL DE TRANSPORT	2 939 853	977 796	630 045	3 287 604
MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	261 263	37 073	2 753	295 583
EMBALLAGES RECUPERABLES ET DIVERS	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN-COURS	0	0	0	0
AVANCES ET ACOMPTES	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 411 296	1 631 999	725 580	7 317 715
PARTICIPATIONS	0	0	0	0
AUTRES PARTICIPATIONS	0	0	0	0
AUTRES TITRES IMMOBILISES	0	0	0	0
PRÊT ET AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0	0	0	0
TOTAL GENERAL	6 474 393	1 649 577	726 649	7 397 321

DOTATION DE L'EXERCICE CONCERNANT :	
- AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	1 649 580
- PROVISION POUR CLIENTS DOUTEUX	6 680
- REPRISE ECART D'ACQUISITION NEGATIF	-602 440
TOTAL = DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	1 053 820

4.3. Etat des provisions

NATURE DE LA PROVISION	MONTANT DEBUT EXERCICE	DOTATION	REPRISE	MONTANT FIN EXERCICE
LITIGE	30 742	0	0	30 742
RISQUES ET CHARGES	185 254	0	37 000	148 254
ECART D'ACQUISITION	3 534 712	101 721	602 440	3 033 993
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	3 750 708	101 721	639 440	3 212 989
TITRES	151 588	0	151 588	0
CLIENTS	343 802	6 680	62 374	288 108
PROVISION POUR DEPRECIATION	495 390	6 680	213 962	288 108
GENERAL	4 246 098	108 401	853 402	3 501 097

4.4. Etat des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	MONTANT BRUT	A 1 AN AU PLUS	A + D'1 AN
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	154 832	154 832	
CLIENTS	18 494 665	18 494 665	
AUTRES CREANCES	1 068 655	1 068 655	
PERSONNEL ET COMPTES RATTACHES	6 431	6 431	
SECURITE SOCIALE ET AUTRES ORGANISMES SOCIAUX		-00	
IMPOT SUR LES BENEFICES	3 241 359	3 241 359	
TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE	2 300 683	2 300 683	
DEBITEURS DIVERS	123 442	123 442	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	106 824	106 824	
	25 496 891	25 496 891	-00

ETAT DES DETTES	MONTANT BRUT	A 1 AN AU PLUS	A + D'1 AN
FOURNISSEURS	15 985 957	15 985 957	
PERSONNEL ET COMPTES RATTACHES	2 299 635	2 299 635	
		-00	
IMPOT SUR LES BENEFICES	180 382	180 382	
TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE	4 606 554	4 606 554	
AUTRES DETTES	533 626	533 626	
	23 606 154	23 606 154	

4.5. Etat des dettes financières

	BRUT	1 AN AU PLUS	1 A 5 ANS	+ DE 5 ANS
EMPRUNT OBLIGATAIRE CONVERTIBLE				
EMPRUNTS AUPRES DES ETABISSEMENTS DE CREDIT 1 AN MAXIMUM A L'ORIGINE	665 906	665 906	0	0
A PLUS D'1 AN A L'ORIGINE	2 929 502	751 864	2 177 638	0
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	1 713 797	548 297	1 165 500	0
DETTE SUR CREDITS BAUX	1 270 454	517 487	752 967	0
DETTE SUR LOCATIONS FINANCIERES	1 734 360	732 882	1 001 478	0
TOTAL	8 314 019	3 216 436	5 097 583	0

5. EFFECTIF MOYEN

Société	Effectifs
BEL R	0
BONGLET	464
BOURRON	38
CAREMA	3
CILIA	64
COLA	11
COLARD	4
CPPI	17
DOLOISE DE PEINTURE	49
FINANCIERE DE L'ORBE	0
LAMOTTE	7
LEDO MATERIAUX	0
MAILHARRO	10
MERCIER	8
PERES	11
PREVITALI	12
REVERCHON	28
SOLSYSTEM	17
TAUBATY	10
TOTAL	753

6. PASSAGE DU RESULTAT SOCIAL AU RESULTAT CONSOLIDE

RESULTATS SOCIAUX	1 101 783
Frais d'établissement	890
Provisions réglementée	31 966
Impôts différés	50 769
Crédit bail	140 151
Dividendes	-474 000
Elimination des intérêts minoritaires	-13 215
Autres	-1
Amortissement écart d'acquisition négatif	602 440
RESULTAT CONSOLIDE	1 440 783

7. CAPITAUX PROPRES

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

	Groupe	minoritaire	TOTAL
CAPITAUX PROPRES au 31/12/2017	5 436 606	237 763	5 674 369
Résultat consolidé	1 440 783	13 216	1 453 999
Achat minoritaire	-	669	669
CAPITAUX PROPRES au 31/12/2018	6 877 389	250 310	7 127 699

8. IMPOTS SUR LES BENEFICES

Le montant de l'impôt sur le résultat du groupe est différent du montant théorique qui résulterait du taux d'imposition applicable aux résultats des sociétés consolidées en raison des éléments suivants :

- Le résultat consolidé est de 1 440 783 €
- Sur ce résultat la reprise de 639 440 € sur l'écart d'acquisition négatif n'est pas imposée.
- Le CICE de toutes les sociétés s'élève à 1 049 182 €. Il est supérieur aux résultats sociaux des entreprises et a pour effet de neutraliser la plupart des impôts sociétés.
- Impôts différés : - 50 769 € (essentiellement : déficit fiscal SAS BONGLET de l'exercice activé 148 714 € X 28% = 41 640 €)

9. TABLEAU DE FINANCEMENT

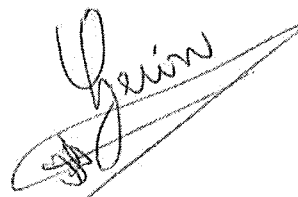
RESULTAT NET	1 440 783
MINORITAIRES	13 216
RACHATS	- 669
DOTATIONS	1 649 580
REPRISE PROVISION SUR TITRES	- 151 588
REPRISE ECART D'ACQUISITION	- 602 440
REPRISE PROVISION	- 37 000
PLUS OU MOINS VALUE	166 028
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	2 477 910
CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	77 866
AUGMENTATION DES DETTES FINANCIERES	1 375 661
TOTAL DES RESSOURCES	3 931 437

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS	- 1 765 189
ECART D'ACQUISITION PASSIF	101 721
IMPACT MAIL HARRO (VO - FC - AMORT)	- 21 219
REMBOURSEMENT DES COMPTES COURANTS	- 1 200
REMBOURSEMENT DES DETTES FINANCIERES	- 2 672 265
TOTAL DES EMPLOIS	- 4 358 152

VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT	- 426 715
--	------------------

VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	977 587
--	----------------

VARIATION TRESORERIE	- 1 404 303
-----------------------------	--------------------



COGEF

Société d'expertise comptable
Tableau de l'Ordre de Dijon
460, Rue Blaise Pascal - BP 40176
39005 LONS LE SAUNIER CEDEX
Tél. 03 84 43 03 45 - Fax 03 84 24 36 75
RCS Lons le Saunier 627 380 272

CAREMA INVESTISSEMENTS
Société par actions simplifiée
au capital de 3 546 420 euros
Siège social : 1611, Route de Conliège
39570 PERRIGNY
814 266 912 RCS LONS LE SAUNIER

RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2019

Exercice clos le 31 décembre 2018

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2018 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports des Commissaires aux Comptes.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Ainsi que vous pouvez le constater, l'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 160 800 €.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2018, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Notre société ayant une activité de société « holding », les perspectives d'avenir son liées à l'activité de ses filiales et des dividendes perçus.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, le chiffre d'affaires s'est élevé à 160 800,00 euros contre 112 100,00 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 43,44%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 2 003,71 euros contre 437,09 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 358,42%.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 0,00 euros contre 0,00 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 36 974,88 euros contre 14 776,59 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 150,23%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 2 073,91 euros contre 1 139,51 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 82,00%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 78 462,53 euros contre 42 648,35 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 83,98%.

Le montant des charges sociales s'élève à 38 340,48 euros contre 19 820,76 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 93,44%.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 747,38 euros contre 822,49 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -9,13%.

Le montant des autres charges s'élève à 1,95 euros contre 7,67 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -74,58%.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 156 601,13 euros contre 79 215,37 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 97,69%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 6 202,58 euros contre 33 321,72 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -81,39%.

Compte tenu d'un résultat financier de 449 435,75 euros (644 176,90 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 455 638,33 euros contre 677 498,62 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -32,75%.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de -31 768,11 euros contre -29 404,41 euros pour l'exercice précédent.

- d'un impôt sur les sociétés nul contre 0,00 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 423 870,22 euros contre un bénéfice de 648 094,21 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de -34,60%.

Au 31 décembre 2018, le total du bilan de la Société s'élevait à 7 074 181,37 euros contre 7 061 992,19 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 0,17%.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 423 870,22 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	423 870,22 euros
A la réserve légale	21 193,52 euros
Solde	402 676,70 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 934 294,87 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 4 602 380,50 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que la Société n'a supporté aucune dépense non déductible fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous vous demandons, conformément à l'article L. 227-10 du Code de commerce, d'approuver les conventions visées à ce même article et conclues au cours de l'exercice écoulé.

Vos Commissaires aux Comptes ont été dûment avisés de ces conventions qu'ils ont décrites dans leur rapport spécial.

DETENTION DU CAPITAL PAR LES SALARIES

Conformément à l'article L.225-102 du Code de commerce, nous vous précisons que le personnel salarié de la société ne détient pas de participation dans le capital de la société à la date de clôture de l'exercice.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Prises de participation ou prises de contrôle

Au cours de l'exercice, notre société a souscrit au capital des sociétés suivante :

- SASU BEL R (100%),
- SAS A. MAILHARRO (5%),
- SAS LAMOTTE SN (100%),
- SAS A. PERES PEINTURES (100%),
- SAS CPPI SN (100%).

Sociétés contrôlées

Société	% contrôle	% intérêts	Chiffre d'affaires Au 31/12/2018	Résultat Au 31/12/2018	Capitaux Propres Au 31/12/2018
CILIA	100,00 %	100,00%	7 455 904 €	- 193 461 €	- 185 777 €
SAS ENTREPRISE BONGLET	100,00 %	100,00%	71 421 555 €	538 515 €	6 784 500 €
SAS BOURRON	100,00%	100,00%	3 952 828 €	- 77 644 €	757 322 €
SARL DOLOISE DE PEINTURE	100,00%	100,00%	6 321 351 €	10 678 €	1 329 382 €
SAS PREVITALI	80,00%	80,00%	1 213 842 €	65 515 €	145 938 €
SAS COLARD	80,00%	80,00%	495 306 €	16 196 €	113 184 €
SAS TAUBATY	100,00%	100,00%	502 499 €	35 976 €	132 331 €
SAS MERCIER	100,00%	100,00%	1 307 274 €	48 257 €	301 389 €
SAS COLA	100,00%	100,00%	631 021 €	26 880 €	170 750 €
FINANCIERE ORBE	78,00%	78,00%	0 €	- 5 481 €	37 039 €
SAS SOLSYSTEM	70,00%	70,00%	3 203 784 €	16 196 €	59 060 €
SARL LEDO MATERIAUX	80,00%	80,00%	3 536 292 €	36 863 €	924 952 €
REVERCHON	100,00%	78,00%	2 210 116 €	3 257 €	14 429 €
BEL R	100,00%	100,00%	0 €	2 092 €	618 767 €
CPPI	100,00%	100,00%	525 099 €	1 859 €	2 859 €
LAMOTTE	100,00%	100,00%	425 407 €	42 664 €	43 664 €
A. MAILHARRO	100,00%	100,00%	2 236 197 €	105 153 €	394 333 €
A. PERES PEINTURE	100,00%	100,00%	813 465 €	4 398 €	9 398 €

INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT

Notre logiciel actuel ne nous permet pas de relever ces informations.

COMPTES CONSOLIDÉS

Au 31 décembre 2018, le périmètre de consolidation du groupe CAREMA INVESTISSEMENTS CONSOLIDATION comprenait les sociétés suivantes :

Société	% contrôle	% intérêts	Type de contrôle
CILIA	100,00 %	100,00%	Contrôle exclusif
SAS ENTREPRISE BONGLET	100,00 %	100,00%	Contrôle exclusif
SAS BOURRON	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif
SARL DOLOISE DE PEINTURE	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif
SAS PREVITALI	80,00%	80,00%	Contrôle exclusif
SAS COLARD	80,00%	80,00%	Contrôle exclusif
SAS TAUBATY	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif
SAS MERCIER	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif
SAS COLA	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif
FINANCIERE ORBE	78,00%	78,00%	Contrôle exclusif
SAS SOLSYSTEM	70,00%	70,00%	Contrôle exclusif
SARL LEDO MATERIAUX	80,00%	80,00%	Contrôle exclusif
REVERCHON	100,00%	78,00%	Contrôle exclusif
BEL R	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif
CPPI	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif
LAMOTTE	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif
A. MAILHARRO	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif
A. PERES PEINTURE	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif

Nous vous présentons ci-après le rapport sur la gestion du groupe et les comptes consolidés de l'exercice écoulé et vous demandons, conformément aux dispositions statutaires, de bien vouloir approuver les comptes consolidés.

Chiffres clés du groupe

Le Groupe présente ses comptes consolidés aux normes CRC 99-02. Le choix des méthodes et des options prises par le Groupe est développé dans l'annexe aux comptes consolidés.

Les principaux chiffres du compte de résultat et du bilan consolidé de l'exercice écoulé sont les suivants :

Résultat du Groupe (K€)	Exercice clos le 31 décembre 2018	Exercice clos le 31 décembre 2017
Chiffre d'affaires HT	96 685 K€	85 371 K€
Résultat d'exploitation	1 361 K€	1 377 K€
Résultat financier	72 K €	46 K€
Résultat net	1 454 K€	1 517 K€

Situation du Groupe (K€)	Exercice clos le 31 décembre 2018	Exercice clos le 31 décembre 2017
Total actif	42 261 K€	39 673 K€
Total fonds propres	6 877 K€	5 437 K€
Total des dettes	31 920 K€	30 248 K€

Les renseignements contenus dans l'annexe aux comptes consolidés vous permettent d'apprécier les éléments significatifs du bilan.

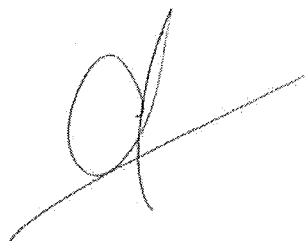
Commentaires sur l'activité et la situation du groupe

Ce point n'appelle pas d'observation spécifique.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par vos Commissaires aux Comptes, à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Le Président,
M. Hervé BONGLET



GSCOREC AUDIT

39 rue Bazinet
39300 CHAMPAGNOLE

CONVERGENCE AUDIT-CONSEILS

8 Rue des Tanneurs
39000 LONS-LE-SAUNIER

SAS CAREMA INVESTISSEMENTS

Société par actions simplifiée
Au capital de 3 546 420 €
Siège social : 1611 Route de Conliège
39570 PERRIGNY
814 266 912 RCS LONS-LE-SAUNIER

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2018

GESCOREC AUDIT

39 rue Bazinet
39300 CHAMPAGNOLE

CONVERGENCE AUDIT-CONSEILS

8 Rue des Tanneurs
39000 LONS-LE-SAUNIER

SAS CAREMA INVESTISSEMENTS

Société par actions simplifiée
Au capital de 3 546 420 €
Siège social : 1611 Route de Conliège
39570 PERRIGNY
814 266 912 RCS LONS-LE-SAUNIER

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**
Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'assemblée de la société SAS CAREMA INVESTISSEMENTS,

I. Opinion

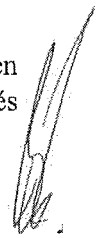
En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CAREMA INVESTISSEMENTS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

1. Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2. Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2018 s'établit à 6 827 945 €, sont évalués à leur coût historique d'acquisition et dépréciés en fonction de leur valeur d'inventaire selon les modalités décrites dans la note « Titres de participations » de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'inventaire.

IV. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.



V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI. Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Champagnole et Lons-le-Saunier, le 11/06/2019

Les Commissaires aux comptes

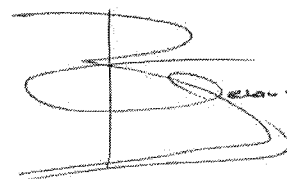
GESCOREC AUDIT

Xavier BADOR

SAS GESCOREC AUDIT
Commissaires aux comptes
39 rue Bazinet
39300 CHAMPAIGNOLE

CONVERGENCE AUDIT-CONSEILS

Bertrand GENOUX



ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes :

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement	1 811	1 811		451	451	100,00
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	868	515	373	669	296	44,24
	Immobilisations en cours				3 270	3 270	100,00
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	6 827 945		6 827 945	6 732 111	95 834	1,42
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
Total II		6 830 643	2 326	6 828 318	6 736 501	91 817	1,36
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	20 880		20 880	123 720	102 840	83,12
	Autres créances	203 345		203 345	175 076	28 269	16,15
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	21 639		21 639	26 695	5 056	18,94
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	245 863		245 863	325 491	79 628	24,46
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		7 076 507	2 326	7 074 181	7 061 992	12 189	0,17

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 3 546 420) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	3 546 420	3 546 420		
	Réserves				
	Réserve légale	32 405		32 405	
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	531 618		531 618	
	Report à nouveau		84 071	84 071	100.00
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	423 870	648 094	224 224	34.60
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées	68 067	36 999	31 069	83.97
	Total I	4 602 391	4 147 442	454 939	10.97
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	2 342 793	2 801 614	458 821	16.28
	Concours bancaires courants	35		35	
	Emprunts et dettes financières diverses	10 201	10 100	101	1.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 977	14 396	14 581	101.29
	Dettes fiscales et sociales	19 795	43 441	23 646	54.43
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	70 000	45 000	25 000	55.56
	Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	2 471 801	2 914 551	442 750	15.19
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	7 074 191	7 061 992	12 189	0.17

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

570 238

576 993

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	160 800		160 800	112 100		48 700	43.44
Chiffre d'affaires NET	160 800		160 800	112 100		48 700	43.44
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			2 000	433		1 567	361.53
Autres produits			4	4		0	1.07
Total des Produits d'exploitation (I)			162 804	112 537		50 267	44.67
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			36 975	14 777		22 198	150.23
Impôts, taxes et versements assimilés			2 074	1 140		934	82.00
Salaires et traitements			78 463	42 648		35 814	83.98
Charges sociales			38 340	19 821		18 520	93.44
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			747	822		75	9.13
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			2	8		6	74.58
Total des Charges d'exploitation (II)			156 601	79 215		77 386	97.69
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			6 203	33 322		27 119	81.39
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	474 000		675 000		201 000	29.78
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	2 741		650		2 091	321.58
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			457		457	100.00
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	476 741		676 107		199 367	29.49
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	27 305		31 931		4 626	14.49
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	27 305		31 931		4 626	14.49
2. Résultat financier (V-VI)	449 436		644 177		194 741	30.23
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	455 638		677 499		221 860	32.75
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	152 744				152 744	
Total VII	152 744				152 744	
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	152 287				152 287	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	32 225		29 404		2 821	9.59
Total VIII	184 512		29 404		155 108	527.50
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	31 126		29 404		2 364	8.04
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)	792 289		788 645		3 644	0.46
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	368 418		140 550		227 868	162.13
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	423 870		648 094		224 224	34.00

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produit concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

476 568 675 496
101 100
COGEF

Dossier N° 040511 en Euros.

SAS GESCOREC AUDIT
Commissaires aux comptes
39 rue Bazinet
39300 CHAMPAGNOLE

SAS CAREMA INVESTISSEMENTS

1611 Route de Conliège

39570 PERRIGNY

ANNEXE DU 01/01/2018 AU 31/12/2018

COGEF

460 rue Blaise Pascal

BP 40176

39000 LONS LE SAUNIER

03 84 43 03 45



SAS GESCOREC AUDIT
Commissaires aux comptes
39 rue Bazinet
39300 CHAMPAGNOLE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- La Société Carema Investissements a souscrit au capital des sociétés suivantes :
- Sasu Bel R (100%), cette société possédant 95% des actions A.Mailharro
 - Sas A.Mailharro (5%)
 - Sas Lamotte SN (100%)
 - Sas A.Peres Peintures SN (100%)
 - Sas Cppi SN (100%)

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 5 124 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 5 124 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Description des efforts	Montant
- investissement :	5 124
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	5 124

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL	1 811		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	888		
Immobilisations corporelles en cours	3 270		
TOTAL	4 158		
Autres participations	6 883 698		96 534
TOTAL	6 883 698		96 534
TOTAL GENERAL	6 889 667		96 534

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

		Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL			1 811	1 811
Matériel de bureau et informatique, Mobilier				888	888
Immobilisations corporelles en cours			3 270		
	TOTAL		3 270	888	888
Autres participations			152 287	6 827 945	6 827 945
	TOTAL		152 287	6 827 945	6 827 945
	TOTAL GENERAL		155 557	6 830 643	6 830 643

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL	1 359	451		1 811
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	219	296		515
	TOTAL	219	296	515
	TOTAL GENERAL	1 578	747	2 326

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab. rech. développ. TOTAL	451				
Matériel de bureau informatique mobilier	296				
Frais d'acquisitions des titres				32 225	1 157
	TOTAL	296		32 225	1 157
	TOTAL GENERAL	747		32 225	1 157

Amortissements dérogatoires concernant les frais d'acquisition des titres de participation : durée 5 ans

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	36 999	32 225	1 157		68 067
	TOTAL	36 999	32 225	1 157	68 067

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	151 588		151 588		
	TOTAL	151 588	151 588		
	TOTAL GENERAL	188 587	32 225	152 745	68 067
Dont dotations et reprises exceptionnelles		32 225	152 744		



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	20 880	20 880	
Impôts sur les bénéfices	5 124	5 124	
Taxe sur la valeur ajoutée	4 830	4 830	
Groupe et associés	193 063	193 063	
Débiteurs divers	328	328	
TOTAL	224 225	224 225	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	5 270	5 270		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	2 337 558	460 995	1 876 563	
Fournisseurs et comptes rattachés	28 977	28 977		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	14 925	14 925		
Taxe sur la valeur ajoutée	3 487	3 487		
Autres impôts taxes et assimilés	1 383	1 383		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	70 000	45 000	25 000	
Groupe et associés	10 201	10 201		
TOTAL	2 471 801	570 238	1 901 563	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	457 802			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres		
		Au début	Créés	Remboursés
Actions	20.0000	177 321		
				En fin
				177 321

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais de constitution	1 811	33.33
Total général	1 811	

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation :

Evaluation des immobilisations financières :

La valeur est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire est calculée à partir de différentes méthodes faisant référence à des transactions et/ou à des valeurs patrimoniales et de rentabilité afin d'apprécier l'opportunité de constater une dépréciation.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 270
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 484
Dettes fiscales et sociales	1 383
Total	27 137

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	101	476 741

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 616 201
Total	1 616 201

Nantissements actions Sa Bonglet : 714 286
actions Sas Bourron : 901 915

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus

Garantie Bpi France	360 766
Total	360 766

Garantie BPI à hauteur de 40% des emprunts LCL et BTP Banque



Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quota-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances concernés et non remboursés	Coupons et avals donnés par la société	Chiffre d'affaire du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés										
- Filiales détenues à + de 50%										
- A. PERES PEINTURE	5 000	4 398	100.00	5 000	5 000	50 944		813 465	4 398	
- LAMOTTE	1 000	42 664	100.00	1 000	1 000	36 816		462 407	42 664	
- SASU BEL R	1 000	617 767	100.00	64 810	64 810				2 082	
- SAS CILIA	1 000	186 777	100.00	1 000	1 000	51 434		7 456 904	193 461	
- SAS TAUBATY	1 500	130 831	100.00	90 670	90 670			502 499	35 976	
- SAS BOURRON	10 000	747 322	100.00	1 260 316	1 260 316			3 952 828	77 644	150 000
- CPPI	1 000	1 859	100.00	5 055	5 055	5 031		520 240	1 859	
- SAS ENTREPRISE MERCIER	10 000	291 389	100.00	202 287	202 287			1 307 724	48 257	12 000
- SAS BERNARD COLA	5 000	165 750	100.00	152 286	152 286			631 021	26 889	12 000
- SARL SOCIETE DOLOISE PEINTUR	40 000	1 289 382	100.00	712 365	712 365			6 284 813	10 678	50 000
- SA SA BONGLET	1 000 000	5 784 500	99.98	3 390 533	3 390 533			71 219 960	538 515	250 000
- SAS PREVITALI ECOLE	5 000	140 938	80.00	60 670	60 670			1 213 842	65 515	
- SARL LEDO MATERIAUX	22 867	902 085	80.00	306 823	306 823			3 536 292	36 863	
- SAS COLARD	2 000	111 184	80.00	72 670	72 670			495 306	16 196	
- SAS SOLSYSTEM	10 000	49 060	70.00	189 670	189 670	48 689		3 193 751	16 196	
- SARL FINANCIERE DE L'ORBE	14 720	22 319	67.92	292 790	292 790				5 481	
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
B. Renseignements globaux										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										

SAS CAREMA INVESTISSEMENTS
39570 PERRIGNY

SAS GESCOREC AUDIT
Commissaires aux comptes
39 rue Bazinet
39300 CHAMPAGNOLE

CAREMA INVESTISSEMENTS
Société par actions simplifiée
au capital de 3 546 420 euros
Siège social : 1611, Route de Conliège
39570 PERRIGNY
814 266 912 RCS LONS LE SAUNIER

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat
de l'exercice clos le 31 décembre 2018

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à 423 870,22 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	423 870,22 euros
A la réserve légale	21 193,52 euros

Solde	402 676,70 euros

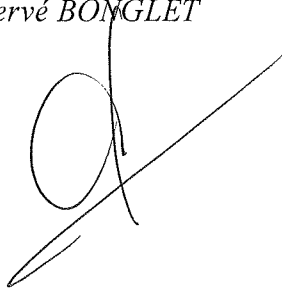
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 934 294,87 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme,
Le Président,
M. Hervé BONGLET



SAS CAREMA INVESTISSEMENTS

SAS au capital de 3.546.420 €.

Siège social : 1611 Route de Conliège
39570 PERRIGNY

814 266 912 R.C.S. LONS-LE-SAUNIER

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 31 décembre 2018

SAS CAREMA INVESTISSEMENTS

SAS au capital de 3.546.420 €.
Siège social : 1611 Route de Conliège
39570 PERRIGNY

814 266 912 R.C.S. LONS-LE-SAUNIER

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'assemblée de la société SAS CAREMA INVESTISSEMENTS,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société SAS CAREMA INVESTISSEMENTS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

FONDEMENT DE L'OPINION

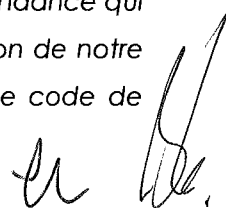
Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Les « immobilisations corporelles » et les « créances clients » constituent des postes significatifs du bilan. Les règles et méthodes comptables relatives aux immobilisations corporelles et aux créances clients sont présentes dans les notes « Évaluation des immobilisations incorporelles et corporelles » et « Évaluation des créances ». Nos travaux ont consisté à vérifier le caractère approprié des méthodes comptables et nous nous sommes assurés de leur correcte application. Nous avons également vérifié le caractère approprié des informations fournies dans l'annexe des comptes consolidés.

VERIFICATION SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Président.

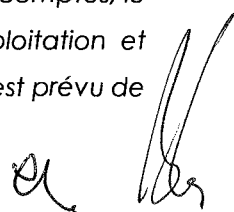
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDES

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président.



RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDES

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

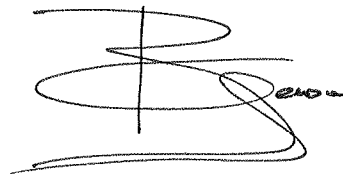
Fait à Champagnole et Lons-le-Saunier, le 14 juin 2019

GSCOREC AUDIT



Xavier BADOR
Commissaire aux Comptes

CONVERGENCE AUDIT-CONSEILS



Bertrand GENOUX
Commissaire aux Comptes

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.



BILAN CONSOLIDE

ACTIF	Exercice N 31/12/2018 12		Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
	Brut	Amortissements et dépréciations		Euros	%
ACTIF IMMOBILISE					
- Immobilisations incorporelles	120 720	79 610	41 110	23 164	129.07
- Ecart d'acquisition	837 105	837 105	820 000	17 105	2.09
- Immobilisations corporelles	12 395 489	7 317 719	5 327 949	249 579	4.68
- Immobilisations financières (1)	154 832	154 832	140 979	13 854	9.83
- Titres mis en équivalence					
TOTAL	13 508 146	7 397 329	6 110 817	195 457	3.10
ACTIF CIRCULANT					
- Stocks et en cours	1 432 366		403 033	1 029 333	255.40
- Clients et comptes rattachés (2)	18 494 665	288 107	15 460 135	2 746 423	17.76
- Autres créances	6 740 570		6 788 064	47 494	0.70
- Valeurs mobilières de placement	2 537 643		3 603 711	1 066 069	29.58
- Disponibilités	7 126 087		6 957 621	168 466	2.42
TOTAL	36 331 331	288 107	33 212 564	2 830 660	8.52
Comptes de régularisation et assimilés (2)	106 824		153 863	47 039	30.57
TOTAL DE L'ACTIF	49 946 301	7 685 436	39 672 702	2 588 163	6.52
(1) Dont à moins d'un an					
(2) Dont à plus d'un an					

PASSIF	Exercice N 31/12/2018 12		Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES					
- Capital	3 546 420		3 546 420		
- Primes					
- Réserves	1 850 187		383 921	1 506 265	392.34
- Ecart de réévaluation					
- Ecart de conversion					
- Subventions	1 440 783		1 506 265	65 482	4.35
- Résultat groupe	6 877 389		5 436 606	1 440 783	26.50
TOTAL					
Intérêts et résultat hors groupe	250 310		237 763	12 547	5.28
Provisions et écarts d'acquisition	3 232 989		3 750 708	537 719	14.34
DETTES (1)					
- Emprunts et dettes financières	8 314 021		9 345 105	1 031 084	11.03
- Fournisseurs et comptes rattachés	15 985 957		12 529 978	3 455 979	27.58
- Autres dettes	7 620 199		8 372 541	752 342	8.99
TOTAL	31 920 177		30 247 625	1 672 552	5.53
Comptes de régularisation et assimilés (1)					
TOTAL DU PASSIF	42 260 865		39 672 702	2 588 163	6.52
(1) Dont à moins d'un an	31 317 920		29 791 824		
Dont à plus d'un an	602 257		455 800		

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

	Exercice N 31/12/2018 12		Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
- Chiffre d'affaires	96 685 206		85 370 541	11 314 667	13.25
- Autres produits d'exploitation	613 274		505 820	103 455	20.29
- Achats consommés	35 084 072		29 580 766	5 503 307	18.60
- Charges de personnel (1)	31 375 947		28 092 873	3 283 075	11.69
- Autres charges d'exploitation	27 314 964		24 688 026	2 626 938	10.64
- Impôts et taxes	1 109 069		1 019 965	89 103	8.74
- Dotations aux amortissements et aux provisions	1 053 820		1 121 836	68 015	6.06
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 360 611		1 376 896	16 285	1.18
- Produits financiers	185 496		156 179	29 318	18.77
- Charges financières	113 367		110 078	3 289	2.99
- Ecart de conversion					
RÉSULTAT FINANCIER	72 129		46 101	26 029	56.46
RÉSULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTÉGRÉES	1 432 741		1 422 997	9 744	0.68
- Produits et charges exceptionnels	14 089		7 573	6 516	86.04
- Impôts sur les bénéfices	7 169		35 430	79 261	91.71
RÉSULTAT NET DES ENTREPRISES INTÉGRÉES	1 453 998		1 517 000	63 001	4.15
- Quote-part du groupe dans le résultat net des entreprises cédées					
- Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence					
- Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition					
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	1 453 998		1 517 000	63 001	4.15
- Part revenant aux intérêts minoritaires (résultat hors groupe)	13 216		10 735	2 481	23.11
RÉSULTAT REVENANT A L'ENTREPRISE CONSOLIDANTE (RÉSULTAT GROUPE)	1 440 783		1 506 265	65 482	4.35
- Résultat par action	8.13		8.49	0.37	4.35
- Résultat dilué par action	8.13		8.49	0.37	4.35

(1) Y compris participation des salariés

1. INTRODUCTION

La présentation des comptes consolidés est réalisée depuis le 1^{er} janvier 2017 pour répondre aux obligations de présentation des comptes consolidés des groupes de sociétés.

2. PRESENTATION DU GROUPE PRINCE ET METHODES COMPTABLES

2.1. Présentation de l'activité du groupe

La SAS CAREMA constituée et domiciliée en France détient des participations dans des sociétés dont la plus importante est la SA BONGLET (2/3 de l'activité).

La SA BONGLET est une entreprise spécialisée dans les domaines de la peinture, des revêtements sols et murs, des façades... pour les entreprises, collectivités et les particuliers. Ses activités sont : Plâtrerie, Revêtements muraux, Peinture, Isolation, Etanchéité, Habillage de façades, Plafonds, Peinture intérieure, Peinture extérieure, Ravèlement de façade, Revêtement de sol, Isolation thermique par l'extérieur, Revêtements de sols, Revêtements muraux...

2.2. Evolution du périmètre

- Prise de participation

Une prise de participation de 100 % de la société SASU BEL R a été effectuée le 31/01/2018 cette société détient une participation de 95 % dans la société SAS A MAILHARRO.

L'activité de la SASU BEL R est l'acquisition gestion et ventes de participations

Le capital restant de SAS A MAILHARRO soit 5% a été acquis par la SAS CAREMA.

L'activité de la SAS A MAILHARRO est plâtrerie peinture, vitrerie, revêtement de sols et de murs.

- Cession de participation

NA

- Fusion

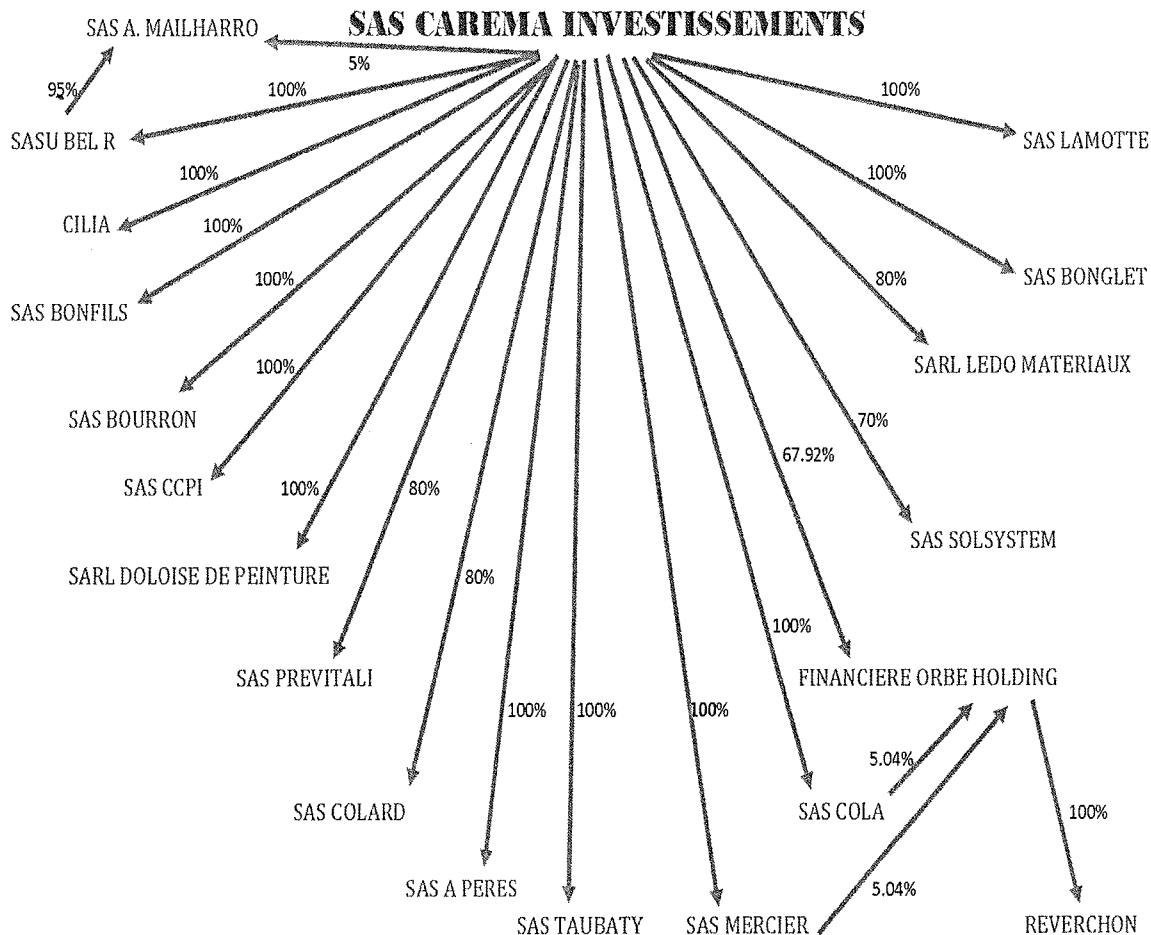
NA

- Création

o La société CPPI détenue à 100 % a été créée le 01/07/2018 pour le rachat du fonds de commerce d'une activité de peinture, papiers peints, vitrerie, décoration, revêtements muraux, ravèlement de façade, isolation extérieure, protection solaire.

o La société LAMOTTE détenue à 100 % a été créée le 01/04/2018 pour le rachat du fonds de commerce d'une activité de faux plafond, plâtrerie, peinture.

o La société PEREZ détenue à 100 % a été créée le 03/04/2018 pour le rachat du fonds de commerce d'une activité de peinture, papiers peints, vitrerie, décoration, revêtements muraux, ravèlement de façade, isolation extérieure, protection solaire



2.4. Liste des filiales : Périmètre de consolidation

Définition du périmètre de consolidation				
Société	% contrôle	% Inté- rêts	Type de contrôle	Méthode de consolidation
CILIA	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
SAS BONGLET	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
SAS BOURRON	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
SARL DOLOISE DE PEINTURE	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
SAS PREVITALI	80,00%	80,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
SAS COLARD	80,00%	80,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
SAS TAUBATY	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
SAS MERCIER	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
SAS COLA	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
FINANCIERE ORBE	78,00%	78,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
SAS SOLSYSTEM	70,00%	70,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
SARL LEDO MATERIAUX	80,00%	80,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
REVERCHON	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
BEL R	100,00 %	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
CPPI	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
LAMOTTE	100,00 %	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
MAILHARRO	100,00%	100,00 %	Contrôle exclusif	Intégration globale
PERES	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale

Détail calcul % d'intérêts FINANCIERE ORBE HOLDING :

Directement : 67,92% par CAREMA INVESTISSEMENTS
Indirectement : 5,04% par SAS COLA et 5,04% par la SAS MERCIER
→ soit 67,92% + 5,04% + 5,04% = 78% car la SAS COLA et la SAS MERCIER sont détenus par SAS CARE-MA à 100%

2.5. Siège social et SIREN des sociétés

Dénomination sociale	Adresse	Code Postal	SIREN
SAS CAREMA	1611 Route de Conliège	39570 PERIGNY	814266912
SAS BONGLET	330 Rue des Frères Lumières	39000 LONS LE SAUNIER	315434852
SASU BOURRON	3 Rue de Romainville	03300 CUSSET	418827119
SAS CILIA	ZA Route du Rhin	67390 MARCKOLSHEIM	831453931
SAS BERNARD COLA	9 B Chemin de la Selle	25000 BESANCON	797516093
SAS COLARD	4 Rue des Faines	70000 NOIDANS LES VESOUL	808336911
SARL STE DOLOISE DE PEINTURES	Rue des Equevillons	39100 DOLE	393490768
SARL FINANCIERE DE L'ORBE	1611 Route de Conliège	39570 PERRIGNY	509589123
SARL LEDO MATERIAUX	1315 Rue Blaise Pascal	39000 LONS LE SAUNIER	348361114
SAS ENTREPRISE MERCIER	5 Bd Jules Ferry	39000 LONS LE SAUNIER	750673535
SAS PREVITALI	8 Rue du Vallon	25840 ECOLE VALENTIN	822668406
SAS REVERCHON	50 Rue Rouget de Lisle	39000 CROTENAY	328985049
SAS SOLSYSTEM	1425 Rue Blaise Pascal	39000 LONS LE SAUNIER	820935476
SAS TAUBATY	7 Route de Genève	39800 POLIGNY	810948349
SAS CPPI SN	Rue du Pâquis	70300 SAINTE-MARIE-EN-CHAUX	840769442
SAS BEL R + SAS A.MAILHARRO	Rue Gay Lussac	58640 VARENNES-VAUZELLES	492973607
SAS LAMOTTE SN	Chemin Du Pont Du Diable	03000 AVERMES	838953974
SAS A.MAILHARRO	Le Champ Male Zi	58640 VARENNES VAUZELLES	381751171
SAS A.PERES	4-6 Rue Du Champ De Vin	21800 CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR	838454619

3. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

3.1. Principes appliqués

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux principes généraux d'établissement et de présentation des comptes annuels définis par le Code de Commerce et le Décret n°83-1020 du 29 novembre 1983 dans chaque société consolidée ainsi que par la loi du 3 janvier 1985, son décret d'application du 17 février 1986 et par le règlement du CRC n°99-02

Les principes et méthodes comptables retenus pour l'ensemble des sociétés consolidées sont les suivants :

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes
- Indépendance des exercices
- Principe de prudence
- Evaluation des éléments par référence à la méthode des coûts historiques

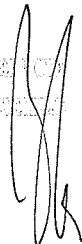
3.2. Méthode de consolidation

Entrent dans le périmètre de consolidation les sociétés placées sous contrôle exclusif, ainsi que les sociétés dans lesquelles le groupe exerce un contrôle conjoint ou une influence notable.

La méthode de consolidation est déterminée en fonction du contrôle exercé :

- Contrôle exclusif : intégration globale. Le contrôle est présumé lorsque le groupe détient directement ou indirectement un pourcentage de contrôle supérieur à 50%, sauf s'il est clairement

Les Commissaires aux Comptes



démontré que cette détention ne permet pas le contrôle. Il existe aussi si la société mère, détenant la moitié ou moins des droits de vote d'une entreprise, dispose du pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entreprise, de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de décision équivalent.

- Contrôle conjoint : intégration proportionnelle. Il se justifie par le partage, en vertu d'un accord contractuel, du contrôle d'une activité économique. Il nécessite l'accord unanime des associés pour les décisions opérationnelles, stratégiques et financières.
- Influence notable : mise en équivalence. L'influence notable se détermine par le pouvoir de participer aux décisions de politiques financières et opérationnelles de l'entreprise détenue, sans toutefois exercer un contrôle sur ces politiques. Elle est présumée si le groupe détient directement ou indirectement un pourcentage supérieur à 20% des droits de vote dans une entité.

3.3. Date de clôture

La date de clôture des sociétés consolidées est le 31 décembre.

3.4. Ecart de première consolidation

Lors de l'acquisition d'une entreprise, le coût d'acquisition des titres est affecté, sur la base de leur juste valeur, aux actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise. La juste valeur des éléments incorporels identifiables de l'actif, tels que les marques et les licences, est déterminée par référence aux méthodes généralement admises en la matière, telles que celles fondées sur les revenus, les coûts ou la valeur de marché.

La différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise est enregistrée à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « écarts d'acquisition » lorsqu'il est positif, au passif du bilan consolidé dans un poste spécifique lorsqu'il est négatif.

L'écart d'acquisition négatif correspond généralement à une acquisition effectuée dans des conditions avantageuses (plus-value potentielle). L'écart est rapporté en tant que reprise de provision au résultat sur une durée qui doit refléter les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors de l'acquisition. La durée retenue correspond à la durée des emprunts de la société holding : 7 ans.

L'écart d'acquisition négatif se rapporte aux sociétés suivantes :

SAS 2017	BONGLET	2 904 928 €
SAS 2017	DOLOISE DE PEINTURE	604 534 €
SARL 2017	LEDO MATERIAUX	540 075 €
SAS 2017	MERCIER	30 153 €
SAS 2017	COLA 2017	24 691 €
SAS 2017	COLARD	19 450 €
SASU BEL R + MAILHARRO 2018	02 /	101 721 €
TOTAL		4 225 552 €
REPRISE DE PROVISION 2017		- 589 119 €
REPRISE DE PROVISION 2018		- 602 440 €
NET		3 033 993 €

L'écart d'acquisition positif est amorti ou non selon sa durée d'utilisation. Ainsi l'écart d'acquisition :

- Dont la durée d'utilisation est limitée est amorti linéairement sur cette durée ; en cas d'indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué. Dans le groupe, la durée d'amortissement des écarts d'acquisition amortis est comprise entre 5 et 10 ans. Elle est déterminée en prenant en considération la nature spécifique de l'entreprise acquise et son caractère stratégique.
- Dont la durée d'utilisation, est non limitée n'est pas amorti. En contrepartie, il fait l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice. Une dépréciation est constatée.

L'écart d'acquisition positif se rapporte aux sociétés suivantes :

SAS BOURRON	414 331 €
SAS FINANCIERE DE L'ORBE ET SAS REVERCHON	183 813 €
SAS SOLSYSTEM	181 169 €
SAS PREVITALI	37 814 €
SAS TAUBATY	2 373 €
SAS CILIA	500 €
SASU LAMOTTE	6 000 €
SASU PERES	7 000 €
SASU CPPI	4 105 €
TOTAL	837 105 €

3.5. Eliminations comptables

Les éliminations comptables portent sur :

- Les opérations intragroupes sans incidence sur le résultat consolidé
- L'élimination des dividendes intragroupe
- L'élimination des provisions intragroupes
- L'élimination des plus-values de cession intragroupe

BRUNO
AUDIT

CONVENCION
AUDIT-CONSEIL

Les Commissaires aux Comptes

3.6. Retraitement des contrats de crédits baux et de location de longue durée

Les contrats de crédits baux et les locations financières ont été retraités comme des immobilisations classiques dans les comptes consolidés par l'inscription à l'actif pour leur valeur d'acquisition en contrepartie d'une dette financière.

Les amortissements ont été chiffrés selon la nature des biens et les redevances de crédit-bail et les locations longues durées ont fait l'objet d'un retraitement financier pour les assimiler à des emprunts.

3.7. Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont retraitées pour figurer en capitaux propres (résultat et réserves).

3.8. Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont retraitées pour figurer en capitaux propres (résultat et réserves).

3.9. Impôts différés

Tous les décalages temporaires sont retenus avec application de la méthode du report variable.

La charge d'impôt différé est calculée en fonction des taux en vigueur à la clôture de l'exercice et qui seront applicable lorsque la différence future se réalisera.

La constatation des impositions différées à être réalisée entreprise par entreprise.

Les situations actives d'impôt différé sont prises en compte lorsqu'il est probable qu'elles pourront être imputées sur les bénéfices futurs. Pour les sociétés BONGLET, BOURRON, SOLYSYSTEM et TAUBATY le déficit existant au 31/12/2018 résultant pour une part importante de la déduction du CICE. Le déficit reportable pourra être imputé sur les résultats bénéficiaires à compter de 2019 année de remplacement du CICE par une réduction de charges sociales.

3.10. Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les frais accessoires s'entendent des droits de mutation, honoraires et commissions et frais d'actes.

La comptabilisation par composants a été appliquée aux constructions, agencements et installations.

Le mode d'amortissement pour dépréciation est le linéaire et le dégressif.

Les durées d'amortissement sont les suivantes :

- Construction : structure 15 à 25 ans
- Agencements et aménagements des constructions 6 à 20 ans
- Matériel 3 à 8 ans
- Véhicules 2 à 5 ans
- Mobilier matériel de bureau et informatique 4 à 10 ans

3.11. Evaluation des immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

3.12. Evaluation des stocks et encours

Les stocks sont évalués selon la méthode « premier entré/ premier sorti »

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnel de ventes, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Le stock de matières premières s'élève à 1 155 951 € et le stock de travaux en cours à 276 415 €.

3.13. Evaluation des créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constituée sur les créances litigieuses, contentieuses et irrécouvrables. Le taux de provision pratiqué est déterminé au cas par cas, après analyse individuelle du dossier.

3.14. Indemnités de départ à la retraite

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite a été évalué en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite. Ce montant est calculé charges comprises.

La majeure partie de cet engagement provient du collège ouvrier qui est couvert par le régime PROBTP.

L'engagement pour le collège ETAM est couvert par des cotisations auprès d'un organisme extérieur. La somme capitalisée pour la SAS BONGLET est au 31/12/2018 de 297 953 €.

3.15. Engagements hors bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

Nantissement d'actions : 1 616 201 € (SAS BONGLET : 714 286 €, BOURRON : 901 915 €)

Cession créances DAILLY à première demande du prêteur : 75 000 €

Nantissement fonds de commerce : 18 002 €

Engagements reçus

Garantie BPI France : 360 766 €

3.16. Dérégation aux principes, méthodes et règles comptable

Aucune dérogation significative aux principes, règles et méthodes de base de la comptabilité ne mérite d'être signalée.

3.17. Changement de méthode

Aucun changement n'est intervenu au cours de cet exercice.

3.18. Crédit d'impôt compétitivité emploi

Le CICE a permis de financer une partie des efforts d'investissement du groupe.
Le surplus a permis de reconstituer le fonds de roulement.

3.19. Honoraires des commissaires aux comptes

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint le récapitulatif des honoraires facturés par les commissaires aux comptes à la société audité et aux sociétés entrant dans le périmètre de consolidation au titre de l'exercice 2018 :

Consolidation : 8 000 €

Société mère + filiales : 60 000 €

4. COMPLEMENT D'INFORMATION

4.1. Etat des immobilisations

	VALEUR BRUTE DEBUT D'EXERCICE	REVALUATION	ACQUISITION	VIREMENT POSTE A POSTE	CESSION	VALEUR BRUTE FIN D'EXERCICE
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT						
AUTRES POSTES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	901 045	0	57 849	0	0	957 825
TERRAIN	16 245	0	0	0	1 069	15 245
SUR SOL PROPRES	72 756	0	0	0	0	72 756
SUR SOL D'AUTRUI	341 251	0	0	0	0	341 251
INSTALLATIONS GENERALES CONSTRUCTION	237 729	0	2 738	0	0	240 467
INSTALLATIONS TECHNIQUES MATERIEL ET OUTILLAGE	4 672 763	0	831 713	18 216	12 950	5 473 310
INSTALLATIONS GENERALES AGENCEMENTS	663 390	0	148 906	0	75 680	736 616
MATERIEL DE TRANSPORT	5 304 487	0	680 544	11 610	859 125	5 114 296
MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	343 461	0	30 378	0	2 753	371 086
EMBALLAGES RECUPERABLES ET DIVERS	0	0	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN-COURS	107 783	0	0	0	77 325	30 458
AVANCES ET ACOMPTES	0	0	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	11 759 865	0	1 694 279	29 826	1 028 833	12 395 485
PARTICIPATIONS	152 287	0	0	0	152 287	0
AUTRES PARTICIPATIONS	0	0	0	0	0	0
AUTRES TITRES IMMOBILISES	11 313	0	53	0	1 200	10 166
PRÊT ET AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	128 966	0	16 278	0	578	144 666
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	292 566	0	16 331	0	154 065	154 832
TOTAL GENERAL	12 953 476	0	1 768 459	29 826	1 183 967	13 508 142

Les Commissaires aux Comptes

4.2. Etat des amortissements

	AMORTISSEMENT DEBUT D'EXERCICE	DOTATION DE L'EXERCICE	AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS SORTIES	AMORTISSEMENT FIN D'EXERCICE
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT	63 097	17 578	1 069	79 606
AUTRES POSTES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
TERRAIN	1 000	0	1 000	0
SUR SOL PROPRE	65 167	823	0	65 990
SUR SOL D'AUTRUI	66 214	17 075	0	83 289
INSTALLATIONS GENERALES CONSTRUCTION	227 607	1 031	0	228 638
INSTALLATIONS TECHNIQUES MATERIEL ET OUTILLAGE	2 392 858	565 621	30 981	2 927 498
INSTALLATIONS GENERALES AGENCEMENTS	457 334	32 580	60 801	429 113
MATERIEL DE TRANSPORT	2 939 853	977 796	630 045	3 287 604
MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	261 263	37 073	2 753	295 583
EMBALLAGES RECUPERABLES ET DIVERS	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN-COURS	0	0	0	0
AVANCES ET ACOMPTES	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 411 296	1 631 999	725 580	7 317 715
PARTICIPATIONS	0	0	0	0
AUTRES PARTICIPATIONS	0	0	0	0
AUTRES TITRES IMMOBILISES	0	0	0	0
PRÊT ET AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0	0	0	0
TOTAL GENERAL	6 474 393	1 649 577	726 649	7 397 321

DOTATION DE L'EXERCICE CONCERNANT :

- AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	1 649 580
- PROVISION POUR CLIENTS DOUTEUX	6 680
- REPRISE ECART D'ACQUISITION NEGATIF	-602 440
TOTAL = DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	1 053 820

4.3. Etat des provisions

NATURE DE LA PROVISION	MONTANT DEBUT D'EXERCICE	DOTATION	REPRISE	MONTANT FIN D'EXERCICE
LITIGE	30 742	0	0	30 742
RISQUES ET CHARGES	185 254	0	37 000	148 254
ECART D'ACQUISITION	3 534 712	101 721	602 440	3 033 993
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	3 750 708	101 721	639 440	3 212 989
TITRES	151 588	0	151 588	0
CLIENTS	343 802	6 680	62 374	288 108
PROVISION POUR DEPRECIATION	495 390	6 680	213 962	288 108
GENERAL	4 246 098	108 401	853 402	3 501 097

4.4. Etat des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	MONTANT BRUT	A 1 AN AU PLUS	A + D'1 AN
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	154 832	154 832	
CLIENTS	18 494 665	18 494 665	
AUTRES CREANCES	1 068 655	1 068 655	
PERSONNEL ET COMPTES RATTACHES	6 431	6 431	
SECURITE SOCIALE ET AUTRES ORGANISMES SOCIAUX		-00	
IMPOT SUR LES BENEFICES	3 241 359	3 241 359	
TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE	2 300 683	2 300 683	
DEBITEURS DIVERS	123 442	123 442	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	106 824	106 824	
	25 496 891	25 496 891	-00

ETAT DES DETTES	MONTANT BRUT	A 1 AN AU PLUS	A + D'1 AN
FURNISSEURS	15 985 957	15 985 957	
PERSONNEL ET COMPTES RATTACHES	2 299 635	2 299 635	
IMPOT SUR LES BENEFICES	180 382	180 382	
TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE	4 606 554	4 606 554	
AUTRES DETTES	533 626	533 626	
	23 606 154	23 606 154	

4.5. Etat des dettes financières

EMPRUNT OBLIGATAIRE CONVERTIBLE	BRUT	1 AN AU PLUS	1 A 5 ANS	+ DE 5 ANS
EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	665 906	665 906	0	0
A PLUS D'1 AN A L'ORIGINE	2 929 502	751 864	2 177 638	0
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	1 713 797	548 297	1 165 500	0
DETTES SUR CREDITS BAUX	1 270 454	517 487	752 967	0
DETTES SUR LOCATIONS FINANCIERES	1 734 360	732 882	1 001 478	0
TOTAL	8 314 019	3 216 436	5 097 583	0

Les Commissaires aux Comptes

5. EFFECTIF MOYEN

Société	Effectifs
BEL R	0
BONGLET	464
BOURRON	38
CAREMA	0
CILIA	64
COLA	11
COLARD	4
CPPI	17
DOLOISE DE PEINTURE	49
FINANCIERE DE L'ORBE	0
LAMOTTE	7
LEDO MATERIAUX	0
MAILHARRO	10
MERCIER	8
PERES	11
PREVITALI	12
REVERCHON	28
SOLSYSTEM	17
TAUBATY	10
TOTAL	750

6. PASSAGE DU RESULTAT SOCIAL AU RESULTAT CONSOLIDE

RESULTATS SOCIAUX	1 101 783
Frais d'établissement	890
Provisions réglementée	31 966
Impots différés	50 769
Crédit bail	140 151
Dividendes	-474 000
Elimination des intérêts minoritaires	-13 215
Autres	-1
Amortissement écart d'acquisition négatif	602 440
RESULTAT CONSOLIDE	1 440 783

7. CAPITAUX PROPRES

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

	Groupe	minoritaire	TOTAL
CAPITAUX PROPRES au 31/12/2017	5 436 606	237 763	5 674 369
Résultat consolidé	1 440 783	13 216	1 453 999
Achat minoritaire		669	669
CAPITAUX PROPRES au 31/12/2018	6 877 389	250 310	7 127 699

8. IMPOTS SUR LES BENEFICES

Le montant de l'impôt sur le résultat du groupe est différent du montant théorique qui résulterait du taux d'imposition applicable aux résultats des sociétés consolidées en raison des éléments suivants :

- Le résultat consolidé est de 1 440 783 €
- Sur ce résultat la reprise de 639 440 € sur l'écart d'acquisition négatif n'est pas imposée.
- Le CICE de toutes les sociétés s'élève à 1 049 182 €. Il est supérieur aux résultats sociaux des entreprises et a pour effet de neutraliser la plupart des impôts sociétés.
- Impôts différés : - 50 769 € (essentiellement : déficit fiscal SAS BONGLET de l'exercice activé 148 714 € X 28% = 41 640 €)

9. TABLEAU DE FINANCEMENT

RESULTAT NET	1 440 783
MINORITAIRES	13 216
RACHATS	- 669
DOTATIONS	1 649 580
REPRISE PROVISION SUR TITRES	- 151 588
REPRISE ECART D'ACQUISITION	- 602 440
REPRISE PROVISION	- 37 000
PLUS OU MOINS VALUE	166 028
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	2 477 910
CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	77 866
AUGMENTATION DES DETTES FINANCIERES	1 375 661
TOTAL DES RESSOURCES	3 931 437
ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS	- 1 765 189
ECART D'ACQUISITION PASSIF	101 721
IMPACT MAIL HARRO (VO - FC - AMORT)	- 21 219
REMBOURSEMENT DES COMPTES COURANTS	- 1 200
REMBOURSEMENT DES DETTES FINANCIERES	- 2 672 265
TOTAL DES EMPLOIS	- 4 358 152
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT	- 426 715
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	977 587
VARIATION TRSORERIE	- 1 404 303

Les commissaires aux Comptes